

Le droit, bien commun des pays du G7

Lettre ouverte des barreaux du G7 aux dirigeants réunis à Évian

Mesdames et Messieurs les dirigeants du G7,

À l'heure où les tensions géopolitiques s'aggravent, où les rivalités économiques se durcissent et où les bouleversements technologiques transforment nos sociétés à une vitesse inédite, nous, représentants de barreaux du G7, souhaitons rappeler une conviction qui nous rassemble : le droit est le premier bien commun de nos démocraties.

Les démocraties ne survivent pas par la seule force de leurs armées, la seule puissance de leurs économies ou la seule rapidité de leurs innovations. Elles prospèrent parce qu'elles reposent sur des règles partagées, prévisibles et respectées – l'Etat de droit.

C'est lui qui garantit l'indépendance de la justice, protège les libertés fondamentales, sécurise les échanges économiques et fonde la confiance des citoyens dans les institutions. Cette confiance est aussi le moteur de la prospérité : elle favorise l'investissement, l'innovation, l'entrepreneuriat et les échanges. Le droit ne protège pas seulement nos sociétés ; il contribue à créer la richesse qui permet leur développement.

Il est urgent de rappeler que sans ces règles partagées, il n'y a pas de confiance. Celle-ci est aujourd'hui fragilisée par la montée des tensions internationales, la remise en cause de certains mécanismes de coopération, l'essor de technologies dont les effets dépassent souvent les cadres juridiques existants, ainsi que par des menaces transnationales qui ignorent les frontières. Face à ces défis, la tentation est grande de privilégier l'efficacité immédiate au détriment des principes. Ce serait une erreur.

Le droit n'est ni un luxe, ni une contrainte. Il est la condition même de la stabilité démocratique et du développement économique durable. Il permet de protéger sans arbitraire, d'innover sans renoncer aux libertés, de coopérer sans sacrifier la souveraineté des nations. Il permet de sécuriser les échanges économiques, même internationaux, de préserver les investissements, mêmes étrangers, d'assurer la liberté contractuelle et même la liberté d'entreprendre. Il est également le langage commun grâce auquel nos démocraties peuvent agir ensemble malgré leurs différences.

C'est pourquoi nous appelons les dirigeants du G7 à faire de l'Etat de droit une priorité politique affirmée et concrète. Les réponses aux crises, quelles qu'elles soient, doivent demeurer pleinement compatibles avec les exigences de justice, de liberté et d'équité. De même, la coopération internationale doit être renforcée afin que les grandes menaces contemporaines soient combattues dans le respect des principes qui fondent nos démocraties.

Les avocats sont prêts à contribuer à cet effort, comme ils le font déjà au quotidien.

Parce qu'ils défendent chaque jour les droits des citoyens, accompagnent les entreprises et veillent au respect des libertés fondamentales, ils savent que la confiance ne se décrète pas : elle se construit par des institutions fortes, des règles respectées et une justice indépendante.

À Évian, vous avez l'occasion de réaffirmer ce qui unit les démocraties du G7 au-delà de leurs intérêts du moment. Dans un monde marqué par l'incertitude, le droit demeure notre bien commun le plus précieux. Il protège nos libertés, garantit la confiance et crée les conditions d'une prospérité durable. Préservons-le. Renforçons-le. Faisons-en la boussole de notre action collective.

Signataires :

Louis Degos, Bâtonnier du Barreau de Paris (France)

Kirsty Brimelow KC, Présidente du Bar Council of England and Wales (Royaume-Uni)

Matthew Diller, Président du New-York City Bar Association (Etats-Unis)

Mark Evans, Président de la Law Society of England and Wales (Royaume-Uni)

Alessandro Graziani, Président de l'Ordine degli Avvocati di Roma (Italie)

Osamu Ishihara, Président du Tokyo Bar Association (Japon)

Antonio La Lumia, Président de l'Ordine degli Avvocati di Milano (Italie)

Sadina Montani, Présidente du D.C. Bar Association (Etats-Unis)

Marcel-Olivier Nadeau, Bâtonnier du Barreau du Québec (Canada)

Stefan von Raumer, Président du Deutscher Anwaltverein – DAV (Allemagne)

Dr Ulrich Wessels, Président de la Bundesrechtsanwaltskammer – BRAK (Allemagne)



Deutscher **Anwalt** Verein
German Bar Association

